

Acte de mariage de CANTAIS Jean et HARENG Marie

[1718]x[1719]

Après trois bans faits tant en cette église qu'en l'église de Mélamare entre Jean CANTAIS et Marie HARENG par trois divers jours de dimanche sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement, les dites parties ont été fiancées le 2ème d'octobre 1719 et mariés en cette église par nous curé le 3ème dudit mois et an que dessus en présence des témoins soussignés.